

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 76 (1940)  
**Heft:** 23

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Commission de lectures.* — VAUD : *Bureau de Mauborget.* — *Places au concours.* — *Contre-coup.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Autour de la C. I. A.* — NEUCHÂTEL : *Assurances.* — INFORMATIONS : *La jeunesse des écoles au service du pays.* — *Chez nos voisins.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ED. VITTOZ : *Comme nous écrivons.* — E. DOTRENS : *Sur la composition.* — ALB. R. et R. JAQUET : *Notre défense spirituelle.* — INFORMATIONS : *Pour la lutte contre l'alcoolisme.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

Qu'il nous soit permis, tout d'abord, de dire ici un merci sincère au Comité central de la S. P. R. qui, en séance du 4 mai, a bien voulu nous entendre exposer la situation financière critique de la Commission pour le choix de lectures.

Dans le numéro 19 de l'*Educateur* du 11 mai, M. Charles Grec, rédacteur du *Bulletin corporatif*, a souligné nos inquiétudes, rappelé l'activité de la commission et loué les services que rend le *Bulletin bibliographique*, à la cause de l'éducation populaire. Nous l'en remercions très cordialement aussi.

L'exercice 1939 a vu se rouvrir l'ère des déficits que depuis 1917 nous n'avions plus connus (150 fr. en 1939 ; 225 fr. en 1940).

Cependant, les autorités fédérales et cantonales (Dép. de l'instr. publ. de Berne et Vaud) et la S.P.R., nous continuent leur appui moral et leurs subventions annuelles. Seuls les cantons de Genève et Neuchâtel ont, dès 1936, supprimé toute allocation. (Elles ont été successivement : pour Genève de 150 fr., 100 fr., 50 fr., 0 fr. — et pour Neuchâtel de 100 fr., 150 fr., 200 fr., 250 fr., 50 fr. et 0 fr.).

C'est avec regret, sans doute, que ces gouvernements cantonaux ont pris ces mesures qui mettent en péril notre œuvre toujours pertinente ; ils s'en excusent aimablement du reste :

« Il est très regrettable que les ressources de votre institution si utile diminuent, mais les crédits accordés à notre département ont été réduits dans de très fortes proportions et il est absolument nécessaire de supprimer toute une série de ces allocations, petites et éminemment utiles, mais qui, par leur quantité représentent un total important. »

Certes, la crise économique et financière, l'angoissante inconnue des temps où nous vivons compromettent ou désorganisent les activités ; cette amère instabilité oblige les pouvoirs publics à restreindre les dépenses. Nous suivons d'assez près les événements pour nous rendre compte de l'urgence des économies. Mais quand il s'agit de si modestes engagements, nous sommes en droit de nous demander si, dans notre cas, le bénéfice matériel correspond au tort moral qu'il entraîne !

Nous gardons la foi, malgré tout !

La Commission de lectures défend une cause noble et belle. Elle ne peut faillir à sa mission : la protection de la jeunesse contre les écrits malsains et la diffusion des bons livres. Des influences amies — et je songe ici, et pourquoi pas ? aux sections cantonales qui forment le faisceau solide de notre chère S.P.R. — lui apporteront sûrement ou lui continueront leurs bienfaisants encouragements et leur généreuse entr'aide. Nous demandons leur appui aux sociétés pédagogiques de Romandie. Elles ne nous le refuseront pas ! Car, si notre œuvre disparaissait, la famille, l'école, l'Eglise, le pays en souffriraient. Les travaux que la Commission de lectures poursuit avec un enthousiasme sans cesse grandissant sont des auxiliaires précieux de la formation morale et intellectuelle. Ils méritent la sympathie agissante et le soutien des pédagogues, de tous les amis de l'éducation populaire. (Conclusion du rapport 1939).

*Au nom de la Commission pour le choix de lectures :*

*Le Secrétaire-caissier :*

Gve ADDOR.

## VAUD

### **BUREAU DE MAUBORGET**

Le Bureau sera désormais ouvert tous les premiers samedis du mois et M<sup>me</sup> Patthey y recevra ses collègues le 3<sup>e</sup> samedi.

### **PLACES AU CONCOURS**

**Agiez :** Maîtresse semi-enfantine (18 juin).

### **CONTRE-COUP**

**Entr'aide.** — Les enfants des écoles sont invités par circulaire émanant de l'Entr'aide patriotique féminine à s'inscrire comme aides-volontaires agricoles pour les travaux d'été et d'automne. Les frais de voyage seront payés et la durée de l'engagement va d'une semaine à deux mois. Cette initiative remplira un double but ; elle procurera aux petits citadins un bon séjour au vert et les campagnards auront des « petits bras » pour leur venir en aide. Espérons qu'il y aura beaucoup d'inscrits, beaucoup d'élus et, d'un côté comme de l'autre, peu de... déçus !

**Croix-Rouge.** — Les élèves filles du degré supérieur vont confectionner en juin, à la leçon de couture, des séries de taies, de tabliers d'infirmiers et d'infirmières, de chemises de malades pour le compte de la Croix-Rouge. Ce changement au programme est bien accueilli par les fillettes ; toutes veulent aller vite en besogne et les coutures à la machine risquent de n'être pas toujours droit fil si l'on ne tempère l'ardeur des pédalières-couseuses sur Singer ou sur Bernina. — En tout cas, disait l'une d'elles, c'est mieux que des raccommodages de mailles à l'envers !

**Encombrement.** — Partout les collèges se remplissent de troupes de tout ordre. Et l'école est reléguée à l'arrière-plan... Et pourtant voici des paroles très justes tirées de la *Feuille d'Avis de Lausanne* :

« La promptitude de la Direction des Ecoles pour assurer la reprise en main de tous les enfants est d'une importance très grande, non seulement pour leur formation scolaire, mais peut-être plus encore, en ce moment, pour leur équilibre et leur quiétude. Car il va sans dire que les perturbations de la vie familiale et de la vie scolaire qu'ils subissent, les nouvelles qu'ils entendent par radio et l'ambiance angoissée qui les entoure ne sont pas sans avoir leurs répercussions sur eux. Il n'est que de les entendre pérorer sur le chemin de l'école. Ils remuent des idées beaucoup trop grandes pour eux, avec des mots dont la véhémence ne devrait pas s'égarer dans le monde fragile de leur imagination enfantine.

Tout ce qui les confinera à leurs tâches et à leurs jeux d'écoliers est une sauvegarde pour leur intégrité physique et psychique. »

A nous, les maîtres restés à nos élèves, de maintenir le calme dont nous avons tous besoin, en nous et autour de nous. L. Cz.

## GENÈVE

### U. I. P. G. — MESSIEURS AUTOUR DE LA C. I. A.

Le Comité de l'Union tient à tenir au courant les collègues qui s'intéressent à la question de la C. I. A. et qui se sont inscrits auprès de notre avocat, des démarches effectuées et de l'état actuel des tractations.

A un premier mémoire envoyé par M<sup>e</sup> Guinand au président de la C. I. A., mémoire par lequel nous protestions contre la décision prise dans l'assemblée générale du 5 février et ses conséquences, M. Perréard nous a informés que la réclamation que nous avons présentée et les questions soulevées allaient être étudiées par les organes techniques de la C. I. A., ce qui demandera un certain temps.

Le projet de loi ayant été voté dans la séance du Grand Conseil du 13 avril, nous avons chargé notre avocat de formuler, au nom des fonctionnaires qui s'estiment lésés, des réserves au sujet de la loi et des

modifications qu'elle apporte aux statuts de la C. I. A. ; ces réserves ont été notifiées au Conseil d'Etat.

Par lettre du 21 mai 1940, le président du Conseil d'Etat a accusé réception des lettres formulant nos réserves.

Nous pensons ainsi avoir fait tout le nécessaire pour sauvegarder les droits de nos collègues.

A. LAGIER.

## NEUCHÂTEL

### ASSURANCES

Nous attirons l'attention de nos nouveaux sociétaires sur les deux services d'assurance que possède notre association. Tout membre de la S. P. N. a la faculté de s'assurer, à des conditions avantageuses, contre les accidents et les risques de la responsabilité civile. Des notices imprimées donnant des détails circonstanciés peuvent être obtenues auprès des présidents de sections. Ceux-ci voudront bien, cas échéant, renouveler leur provision, auprès du président central.

Disons simplement que pour la responsabilité civile, la prime annuelle n'est que de Fr. 1.60. — Une surprime de Fr. 0.35 permet de couvrir les risques de ceux qui donnent des cours dans d'autres établissements scolaires officiels.

Cette prime est payable le 1<sup>er</sup> mai. Nous prions les assurés qui seraient en retard dans ce paiement de se mettre en règle sans délai.

Nous rappelons aussi aux titulaires d'une police d'assurance contre les accidents, que la prime doit être également versée le 1<sup>er</sup> mai, au moyen du bulletin qui leur a été remis.

J.-Ed. M.

## INFORMATIONS

### LA JEUNESSE DES ÉCOLES AU SERVICE DU PAYS

A la campagne, les écoliers sont d'un très grand secours : fils de paysans, ils connaissent les travaux des champs ; ils y sont initiés dès le plus jeune âge ; aujourd'hui, en l'absence des hommes valides, leurs bras sont indispensables pour que puisse s'accomplir le travail journalier d'un train agricole. Nos gamins y mettent tout leur cœur et tout leur courage. Au vignoble leur aide est aussi efficace.

Pour que les écoliers grands et petits, grands surtout, puissent mettre toute leur bonne volonté au service de la culture de la terre, des mesures spéciales sont prises atténuant les exigences de la loi scolaire : on est plus large dans l'octroi des congés ; les vacances sont avancées ou prolongées ; et puis, souvent, la classe est fermée, le maître étant mobilisé ou le collège occupé par la troupe.

La jeunesse citadine ne pourrait-elle pas, elle aussi, apporter aide et appui aux campagnards, s'est-on demandé. Le problème est complexe. Si les bonnes volontés sont grandes, elles dépassent souvent les

possibilités. Le travail des champs demande des qualités et des aptitudes que ne possèdent pas tous les gamins des villes. Beaucoup, certainement, placés dans une famille de paysans, s'adaptent facilement ; mais d'autres sont dépayés et le « retour à la terre » est pour eux chose quasi impossible.

On a songé à organiser au moment des travaux pressants : foins, moissons, cueille des fruits, « rebiolage » de la vigne, des équipes d'écoliers de la ville prêtant leur concours aux campagnards du village voisin. L'idée est sans doute intéressante et sa réalisation point du tout impossible, sous certaines conditions toutefois. Ces équipes ne doivent être formées que d'éléments sérieux, capables, disciplinés, conduits et surveillés par des chefs experts.

Il n'en reste pas moins que le pays a besoin des forces de tous ses enfants, grands et petits, les petits remplaçant les grands accomplissant leur devoir de soldats. Les gouvernements s'en préoccupent. En Valais, les vacances scolaires commenceront quinze jours plus tôt dans les établissements d'instruction secondaire, dans le but de permettre aux élèves de suppléer au manque de main-d'œuvre occasionné, en particulier dans l'agriculture, par la mobilisation. A Genève, des congés peuvent être accordés aux élèves des écoles secondaires rurales ainsi qu'à ceux de la 6<sup>e</sup> primaire. Mêmes dispositions dans le canton de Neuchâtel : « les commissions et les directions d'écoles sont priées d'accorder les congés qui seront sollicités en tenant compte, dans la plus large mesure possible, des circonstances difficiles du moment » et le personnel enseignant est invité « à adapter son enseignement, dans chaque cas, aux conditions de la fréquentation ». L'organisation de groupes d'élèves, jeunes garçons et jeunes filles, est aussi recommandée. Dans le canton de Vaud, une Commission d'aide à la campagne s'est constituée pour organiser le service volontaire d'aide aux campagnards. Elle lance un appel aux élèves des écoles primaires et secondaires, jeunes filles et jeunes garçons âgés de 14 ans et plus, les invitant à passer leurs vacances au village.

Cette collaboration de la ville et de la campagne aura sans doute d'excellents effets. Indépendamment des services rendus matériellement, elle donnera à nos enfants l'occasion de se mieux connaître et contribuera à renforcer leur esprit national et leurs sentiments de solidarité.

### CHEZ NOS VOISINS

**Saint-Gall.** — Le Département de l'Instruction publique recevant journellement des demandes de libération d'élèves pour leur dernière année scolaire, invite les autorités scolaires communales à ne plus appuyer ces requêtes qui ne seront dorénavant plus prises en considération ; au plus, et dans des cas tout à fait pressants, pourrait-on dis-

penser un enfant pour une partie seulement de l'année. Un grand nombre d'instituteurs mobilisés ont été dispensés ou ont obtenu un congé pour pouvoir tenir leur classe ; ils seront rappelés pendant les vacances scolaires.

*Schw. Lehrerzeitung.*

**Bâle.** — *Les enfants évacués et l'école.* — Lors de la panique qui s'empara de la population, vers le 15 mai, les parents qui s'en allèrent, partirent surtout à cause de leurs enfants. De ce fait, les autorités scolaires délivrèrent 770 dispenses de fréquenter l'école sans délai déterminé. De nombreux parents, par contre, négligèrent cette formalité, si bien que certaines classes subirent un déchet assez sensible. Le Département de l'Instruction publique invita donc par écrit les parents intéressés à renvoyer leurs enfants en classe avant le 1<sup>er</sup> juin ; il les rendit attentifs aux conséquences que pourrait avoir la décision de ne pas rappeler les enfants au cas où ceux-ci, s'ils revenaient à Bâle, ne pourraient pas suivre l'enseignement normal et devraient doubler leur classe.

Il est évident que les enfants qui n'ont pas été rappelés par leurs parents ont dû être annoncés à l'école de leurs nouveaux lieux de résidence.

*Ecole bernoise.*

**Valais.** — *Le brevet des instituteurs.* — Les examens pour l'obtention du brevet de capacité des instituteurs qui devaient avoir lieu prochainement, ont été renvoyés à une date à fixer plus tard, quand les événements le permettront, les candidats étant mobilisés en grand nombre.

Par contre, les examens des institutrices auront lieu le vendredi 7 juin.

**Grisons.** — *Années de service et âge des instituteurs en 1939-40.*

| Années de service | Instituteurs | Sont âgés de | Instituteurs |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|
| 1-10              | 233          | 20-29        | 158          |
| 11-20             | 166          | 30-39        | 197          |
| 21-30             | 197          | 40-49        | 189          |
| 31-40             | 87           | 50-59        | 129          |
| 41-50             | 23           | 60-69        | 33           |
| Total 706         |              | Total 706    |              |

Moyenne des années de service 17,6. Age moyen 40.

(D'après la *Schweizerische Lehrerzeitung*.)

**Berne.** — Ce printemps, 45 instituteurs et 49 institutrices ont obtenu le brevet pour l'enseignement primaire. 31 instituteurs sortaient de l'Ecole normale de Hofwil-Berne et 14 du séminaire évangélique de Muri-stalden à Berne. 18 institutrices ont été formées à l'Ecole normale de Thoune, 16 à la section pédagogique de l'Ecole supérieure des jeunes filles Monbijou à Berne et 15 au séminaire évangélique de l'Ecole nouvelle des jeunes filles, également à Berne.

**Espagne.** — *L'école après la guerre civile.* — Bien que la guerre civile ait cessé depuis plus d'une année, l'école souffre encore de nom-

breuses restrictions. Dans certaines villes se fait sentir le manque de maisons d'école. Selon les données officielles, 44 bâtiments scolaires furent détruits par les bombardements. Les frais de reconstruction s'élèveront à 5 millions de pesetas au moins. Le manque de maîtres à tous les degrés se fait encore sentir davantage que l'absence des maisons d'école. Beaucoup d'instituteurs tombèrent sur les champs de bataille ou furent les victimes des bombardements. Outre les tués, il faut mentionner encore ceux qui sont en exil ou qui ont perdu leurs places pour des raisons politiques. Parmi ces derniers, un grand nombre ont été réengagés (500 sur 2200 instituteurs à Madrid seulement). Toutes les écoles des localités ayant moins de 500 habitants sont placées sous l'autorité de l'Eglise. Ainsi a été accompli le pas qui a fait de l'école laïque d'autrefois des écoles confessionnelles. Le catéchisme, les prières scolaires et la fréquentation de la messe sont réintroduits.

(*Revue suisse d'éducation.*)

**Turquie.** — *Prolongation de la scolarité.* — Le ministre turc de l'instruction vient de porter la durée de la scolarité de trois à cinq ans dans les écoles de campagne. Les milieux d'instituteurs travaillèrent pendant longtemps pour cette réforme, qui exigera naturellement une formation plus approfondie du corps enseignant.

(*Revue suisse d'éducation.*)

## REVUE DES IDÉES

### Au vingtième siècle...

(Au vingtième siècle, il y aura une nation extraordinaire. Cette nation sera grande, ce qui ne l'empêchera pas d'être libre. Elle sera illustre, riche, pensante, pacifique, cordiale au reste de l'humanité. Elle aura la gravité douce d'une aînée.

Une bataille entre Italiens et Allemands, entre Anglais et Russes, entre Prussiens et Français lui apparaîtra comme lui apparaît une bataille entre Picards et Bourguignons. Elle considérera le gaspillage du sang humain comme inutile.

Elle n'éprouvera que médiocrement l'admiration d'un gros chiffre d'hommes tués. Le haussement d'épaules que nous avons devant l'Inquisition, elle l'aura devant la Guerre. Elle regardera le champ de bataille de Sadowa de l'air dont nous regardons le quemeradera de Séville.

Elle trouvera bête cette oscillation de la victoire aboutissant invariablement à de funèbres remises en équilibre et Austerlitz toujours soldé par Waterloo.

Elle aura pour l'autorité à peu près le respect que nous avons pour l'orthodoxie ; un procès de presse lui semblera ce que nous semblerait un procès d'hérésie, et elle ne comprendra pas plus un Béranger en cellule que Galilée en prison...

Unité de langue, unité de monnaie, unité de mètre, unité de méridien, unité de code ; la circulation financière à son plus haut degré ; une incalculable plus-value résultant de l'abolition des parasitismes ; plus d'oisiveté l'arme au bras ; la gigantesque dépense des guérites supprimée ; les quatre milliards que coûtent annuellement les armées permanentes laissés dans la poche des citoyens ; les quatre millions de jeunes travailleurs qu'annule honorablement l'uniforme restitués au commerce, à l'agriculture et à l'industrie ; partout, le fer disparu sous la forme glaive et chaîne et reforgé sous la forme charrue ; la Paix, déesse à huit mamelles, majestueusement assise au milieu des hommes...

Pour guerre, l'émulation. L'émeute des intelligences vers l'aurore. L'impatience du bien gourmandant les erreurs et les timidités. Toute autre colère disparue. Un peuple fouillant les flancs de la nuit et opérant, au profit du genre humain, une immense extraction de clarté. Voilà quelle sera cette nation.

Cette nation s'appellera l'Europe...

V. HUGO.

Nous sommes, hélas ! au vingtième siècle... (*Réd.*)

### BIBLIOGRAPHIE

**Carry ou l'auberge des Trois Suisses**, par L. Page. — Encouragée par le succès des deux nouvelles du conteur fribourgeois, *Nicolas* et *Le Pâtre*, la Société romande des lectures populaires publie aujourd'hui une œuvre plus importante de Louis Page, *Carry ou l'Auberge des Trois Suisses*.

Les lecteurs retrouveront ici les qualités de fine observation, de vérité humaine jointes à un sentiment profond de la nature, et surtout de la nature fribourgeoise, qui les avaient charmés dans les récits précédents du jeune écrivain.

On peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de fr. 2.— au minimum. En ajoutant fr. 3.— (prix de faveur) les membres de la Société reçoivent les publications qui paraissent dans le cours de l'année.

1. Pour les cotisations et les abonnements, s'adresser au Secrétariat administratif, avenue de Beaumont 7, à Lausanne.

2. Pour la vente, s'adresser à « Pro Juventute », rue de Bourg 8, à Lausanne.

### **GLANURE**

Il n'y a pas pour les honnêtes gens de neutralité morale. La neutralité morale n'est possible qu'à ceux qui n'ont pas de morale. Notre devoir humain ne sera jamais de dire à notre conscience qui s'indigne : Tais-toi. Je ne veux plus t'écouter ; tu vas me compromettre. Un peuple réduit à une pareille servilité payerait trop cher le bonheur d'être neutre.

Ph. GODET.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### COMME NOUS ÉCRIVONS. II.

Après avoir donné de nombreux échantillons de style *emberlificoté*, relevé des deux côtés du Jura, je conclusais mon premier article : du moins est-ce du style sans prétention. Ce qui n'est une excuse ni ici, ni là-bas.

Plus encore que la gaucherie, que la manie, consciente ou inconsciente, de charger et compliquer la phrase, ce qui est horripilant, c'est le **style prétentieux** de tant de journalistes d'occasion, de tant de correspondants régionaux, de tant d'orateurs improvisés, de tant d'amateurs qui se croient obligés de « faire beau ». Ici non plus, d'ailleurs, nous ne détenons pas un monopole. C'est dans un journal français que Curnonsky a relevé cette phrase : « L'armée c'est, encore et toujours, la grande chose restée noble et pure. Le drapeau immaculé et vierge de toute souillure charrie dans ses plis l'éblouissement de cette servitude faite de grandeur splendide ». Est-ce assez pompier !

« Le capitalisme de plus en plus tentaculaire, de plus en plus hégémonique, de plus en plus monopolaire, s'arroge le droit de paralyser l'extension de l'avènement de l'aurore de la liberté prolétarienne et internationalienne. » Est-ce de l'éloquence assez idiote !

Ces gens-là devraient afficher au-dessus de leur table de travail, ou sur la tribune, qu'ils prennent pour le tréteau d'une baraque de foire, ce mot d'Octave Aubry : « Napoléon aimait qu'on dît ce qu'on avait dans l'esprit. *La rudesse du langage le choquait moins que l'amphigouri.* »

\* \* \*

Mais laissons la tribune, et revenons au journal, où l'*amphigouri* fleurit trop souvent.

Ici, je n'en ai pas même aux clichés que tant de plumitifs tiennent pour obligatoires. Ils ne sauraient signaler l'approche d'un chevreuil sans dire : le *gracieux* animal ; les frasques d'un pochard, sans faire allusion aux *vignes du Seigneur* ; les performances d'un chasseur, sans le qualifier de *Nemrod* ; les déprédations d'un renard, sans l'étiqueter *Maître Goupil*, ou tout au moins *Maître Renard* ; les tribulations d'une campagnarde, sans y aller de leur *brave femme* ; la présence de M. le préfet, sans le déclarer *sympathique*. Etc., etc.

Tout cela est agaçant, parfois ridicule ; mais véniel, inoffensif. Clichés, quoi ! on croit devoir...

Mais le Monsieur qui fait de l'esprit ! « On étouffe, mais *il fait frais* ; car il circule un souffle de fraternité, un élan de reconnaissance... »

Mais le Monsieur qui jongle avec les métaphores ! « Oui, nous avons critiqué Léon Blum parce qu'il avait accepté de plaider un dossier

d'affaires pour un des plus redoutables requins ayant évolué sur le fumier de la guerre, sur les cadavres amoncelés du prolétariat, un requin embusqué de l'arrière qui s'est emmillionné dans le trafic, la spéculation et la corruption, et qui continue » (cité par Curnonsky).

Mais « l'aimable correspondant » (encore un cliché... obligatoire) qui s'apitoie sur le sort de chevaux de paysans, en les appelant *nos rustiques bucéphales*.

O Napoléon ! O P.-L. Courier, qui demandait en ses prières : préservez-nous de la périphrase et du langage figuré !

O La Bruyère, qui prêchâtes à des sourds, quand vous écriviez : « Vous vouliez, Acis, me dire qu'il fait froid ; que ne disiez-vous : il fait froid ? ».

\* \* \*

Oui, que ne dites-vous tout simplement : il fait froid ?

Que ne dites-vous : « On a mis le feu au bâtiment » plutôt que : « Une main criminelle provoqua le sinistre » ?

Que ne dites-vous : « Je ne veux rien avoir affaire avec cet homme taré », plutôt que : « Jamais, jamais je ne consentirai à m'asseoir à l'ombre des pattes du cancre qui reste accroupi dans la ténébreuse caverne du gluant anonymat. » (D'une affiche électorale, citée dans le *Musée des erreurs*.)

*Requin sur un fumier, rustiques bucéphales ; gluant anonyme. Charabia, pathos, galimatias...*

Vous pensez qu'il faut y mettre de la bonne, ou de la mauvaise volonté, pour constituer de telles collections de monstruosité ? qu'il faut lire son journal uniquement dans la pensée, et le désir malsain, de ridiculiser son prochain ? Allons donc ! Il suffit d'avoir l'œil ouvert, et la haine de cette calamiteuse prétention.

D'entre les livres récents consacrés à la Défense du français, connaissez-vous ceux que le journaliste André Thérive a intitulés *Querelles de langage* ? Ils me plaisent pour diverses raisons ; mais ce qui a contribué surtout à me les faire goûter, c'est son insistance à lutter contre le style prétentieux... qu'il ne tient point pour exceptionnel ! Il y revient sans cesse ; on pourrait presque dire, en usant d'un mot étranger qu'il condamnerait sans doute : c'est son *Leitmotiv*. Une seule citation : « la barbarie que nous pourchassons ici est une barbarie « littéraire », ou prétendue telle. Le pire ennemi du français n'est pas l'usage populaire ou familier, c'est l'usage artificiel ».

Un enfant est tombé dans le Rhône : « Qui aurait pensé, lundi après-midi, par une lumineuse journée pré-printanière, que ce village paisible serait, le soir même, plongé dans la consternation ? Assurément personne. C'est cependant ce qui devait arriver, hélas ! » Il y en a comme

ça une centaine de lignes, dont un quart signifie quelque chose ; « barbarie littéraire » ; c'est ce qu'on a baptisé du *patafar*.

« La rudesse du langage choquait Napoléon moins que l'amphigouri ». Et nous ?

\* \* \*

Que reproche-t-on aux Romands de tous cantons ?

D'employer des termes locaux ou régionaux qui ne figurent pas aux dictionnaires : ce n'est pas bien grave, pourvu que nous nous fassions comprendre ;

d'employer mal, ou mal à propos, des mots qui figurent aux dictionnaires ; c'est beaucoup plus grave, surtout s'il en résulte des équivoques, ou autres erreurs ;

de penser laborieusement et d'écrire lourdement : c'est malencontreux, et nous n'y veillerons jamais trop.

Si du moins nous ignorions l'amphigouri ! Si nous laissions à d'autres le *patafar* et la « barbarie littéraire » !

ED. VITTOZ.

### SUR LA COMPOSITION

J'ai beaucoup apprécié les articles de F. Tissot et la « Lettre à François... » d'Alb. R.<sup>1</sup> Très compétents tous deux dans ces questions de l'enseignement de la langue, ils n'ont sans doute que faire de mon approbation, mais peut-être accepteront-ils mes remarques.

J'ai cru observer, mon cher Ru, qu'un enfant qui construit une cabane n'amoncelle guère ses matériaux avant d'assembler. Plus volontiers, ne monte-t-il pas d'abord ce dont il dispose, pour ne quérir qu'après coup le matériel qui lui fait défaut et achever l'ouvrage ? De même lorsqu'il rédige. Il « part » avec ce qu'il possède et ce qui est disponible dans son esprit n'est pas souvent suffisant pour créer une œuvre qui se tienne. Très vite à bout d'idées ou d'expressions, il ajuste tant bien que mal ses pensées, son esprit erre ça et là, il perd le fil. De cette divagation provient sans doute cette infernale sarabande des temps qui ne correspondent jamais chez certains élèves ; de là, cette absence de composition. L'enfant, d'ailleurs, ne corrige pas spontanément les défauts ni de la cabane, ni de la rédaction. Il n'est guère apte aux replâtrages. Il démolira plutôt le tout pour recommencer ailleurs. Le maître qui se met à la place de l'élève fait un travail inutile et pédagogiquement stérile. Il vaut bien mieux fournir au constructeur un bon matériel que critiquer un ouvrage qui nous paraît laid, mais qui suffit à son auteur. Je pense qu'en cela nous sommes tous d'accord.

Mais il faut se garder d'exagérer. Si les matériaux sont en excès, le gamin ne complique-t-il pas sa cabane plutôt que d'abandonner une

<sup>1</sup> Educateur Nos 17, 19 et 20.

belle planche ou de délaissier une plaque de tôle ? De même, trop pourvu de mots, le consciencieux voudra les fourrer tous dans son texte et l'alourdira.

. . . . .

François a raison de vouloir susciter le désir d'écrire, encore que ce goût ne vienne pas à tous, mais à une minorité, à moins que le talent pédagogique du maître...

Le procédé du récit qui frappe ou intéresse, celui de l'imitation d'un texte, celui des actes immédiats à décrire (comme de faire flamber un journal en pleine classe) ont ceci de commun qu'ils provoquent des observations, suggèrent des idées et donnent souvent aux élèves l'envie de les exposer. A mon sens, d'une façon générale, sauf en cas d'observation immédiate, on doit réussir si on a fait appel aux souvenirs *personnels*, plus ou moins anciens, dont l'enfant est si riche ; d'ailleurs à son insu.

C'est, je dois dire, un dada que j'ai : je suis convaincu que rien de bon, rien de stable, rien de profond ne se fait à l'école qui ne soit appuyé sur des connaissances déjà assimilées, rattaché à des acquisitions déjà bien ancrées. Quantité d'idées, de souvenirs, d'observations, d'émotions passées sont installés dans le subconscient de l'enfant. Il faut les en extraire. La rédaction ne doit jamais se heurter à cet obstacle énorme : le vide, l'absence d'idées. Il faut créer des associations, provoquer l'émergence au niveau conscient des idées latentes.

Dans ce but, j'ai collectionné des textes d'auteurs sur un certain nombre de sujets, et, surtout, je conserve les meilleures compositions d'anciens élèves. Je les lis, je les commente, je les critique. Chaque œuvre retentit dans l'esprit des auditeurs, créant de nouvelles réminiscences. Quand je sens la plupart des élèves « éveillés », conscients des possibilités du sujet, je les abandonne à eux-mêmes et à l'envie qu'ils ont alors de dire *aussi* quelque chose.

Parfois, pour les mêmes raisons, je raconte mes propres souvenirs d'enfance. On n'a pas idée de l'intérêt des écoliers pour l'enfance du maître ! D'ailleurs, j'estime que si je souhaite de la part de mes élèves de la spontanéité, de la franchise, de la confiance, je dois donner l'exemple.

. . . . .

Je m'aperçois que mes remarques sont bien longues et que je n'ai encore rien dit des paradoxes de François qui paraît condamner les exercices méthodiques ! Mais voyons, toutes les techniques exigent des exercices en vue d'acquérir des automatismes ! Un chirurgien ne se fait pas la main sur le vivant. Ce n'est pas parce que certains étudiants font à la salle de dissection une infâme boucherie que les

plus doués taillent directement dans le vif. Le coup de bistouri impeccable, comme la phrase exquise sont excellents parce que le talent inné a été perfectionné par des automatismes acquis. Acquis par des exercices répétés et peut-être fastidieux comme l'analyse logique ou grammaticale. Je crois que la dissection de la langue maternelle est d'autant plus indispensable que celui qui l'étudie a plus de peine à la comprendre.

E. DOTTRENS.

### NOTRE DÉFENSE SPIRITUELLE

**Mission ou démission de la Suisse**, par Denis de Rougemont. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

J'aime M. de Rougemont. Il est d'une race qu'on a pu croire éteinte et qui, en lui, s'affirme aujourd'hui. C'est un huguenot discuteur, ardent à l'action comme à la dispute, un brin casseur de vitres. Or nous avons grand besoin de casseurs de vitres pour nous aérer un peu.

Le livre qu'il nous propose aujourd'hui est un ensemble d'essais qui posent la question de la Suisse. La conférence par quoi débute l'ouvrage va marquer la position de l'auteur. Comme tant de penseurs contemporains M. de Rougemont tâche de définir « la personne » — autre que l'individu, autre que la personnalité. — « L'individu, c'est l'homme de la tribu qui tout d'un coup se met à réfléchir pour son compte... » L'invention de l'individu est grecque. « La *persona* romaine, c'était le rôle joué par un individu dans le plan de l'*Etat*. La *personne chrétienne*, ce sera le rôle que Dieu attribue à chaque homme dans son plan ». L'*Etat* humainement le meilleur sera celui qui permettra la vie complète de cette *personne*. « Quelle fut donc la traduction de la doctrine politique de la doctrine calvinienne de l'Eglise et des vocations personnelles ? Je n'hésite pas à le dire : c'est le *fédéralisme*. » Celui qui trouvera cette thèse forcée n'a qu'à se poser cette question : « ... quels furent les régimes qui persécutèrent la Réforme ? <sup>1</sup> »

M. de Rougemont cherche à « ... situer dans l'Europe d'aujourd'hui les positions civiques de la Réforme et sa morale personnaliste ? » Et c'est pour lui l'occasion de passer en revue les régimes doctrinaires et leurs idéologies, toujours en regard de la *personne*. C'est du même point de vue qu'il étudie « la culture », marquant que : « ... nous tenons la culture pour quelque chose d'un peu moins sérieux que l'action, ou que la guerre, par exemple, ou simplement que la défense nationale. » En quoi l'auteur décèle le signe d'une crise atteignant tout l'Occident.

Le divorce entre la main et le cerveau fut générateur de catas-

<sup>1</sup> Il est intéressant de relire, au sujet du fédéralisme, les *thèses* de M. Gonzague de Reynold dont nous avons parlé dans l'*Educateur* et de les confronter avec celles de M. Denis de Rougemont.

trophes. Les penseurs n'ont pas su jouer leur rôle de signaleurs. « Il faut refaire un monde et une culture sur la base de la *diversité* des personnes et des vocations, c'est aujourd'hui le seul moyen de préparer une paix solide. »

La mission de la Suisse sera de contribuer à ce renouvellement, à cette recreation. « Elle n'est réellement intangible que parce qu'elle est l'expérience témoin, l'annonciatrice d'une Europe fédérée dont elle prouve la réalité en rassemblant dans un Etat ces trois grandes civilisations : la germanique, la latine et la française. »

Nous ne pouvons, par ce court résumé donner une idée un peu complète de *Mission ou démission de la Suisse*. Cette esquisse d'une politique et d'une philosophie fédéralistes est vivante, agréable à lire, pleine de traits incisifs sur les idées, les hommes et les choses. La passion personnaliste de l'auteur lui fait distribuer ses coups de boutoir impartialement à droite, à gauche... et au centre où sont les bureaux.

ALB. R.

**Pour devenir citoyen**, par le Dr A. Bolle, avocat, et Max Diacon, instituteur. Editions de l'Imprimerie Nouvelle L.-A. Monnier, Neuchâtel.

La deuxième édition de ce manuel d'instruction civique a subi quelques modifications. Illustré de fort belles photographies, il résume en une soixantaine de pages un ensemble de notions parfois complexes ; la collaboration d'un juriste et d'un pédagogue a été heureuse : on sent partout un effort louable d'adapter les termes à la mentalité de nos élèves. La partie la plus originale de ce manuel, ce sont les exercices que proposent les auteurs et qui sont destinés à faire mettre en pratique certains principes généraux préalablement exposés (rédaction de statuts, règles de jeux, votations, pétitions, etc.). Des tableaux résument l'origine et la destination des deniers de l'Etat, le partage des droits entre la Confédération et les cantons. C'est encore une matière bien aride.

Le chapitre sur l'Etat ne parle que de trois sortes d'Etats en Europe : la monarchie, la république et la démocratie. N'y en a-t-il pas une autre, qui fait quelque peu parler d'elle ? Il eût été intéressant d'en examiner les principes.

Il n'est pas de domaine où la façon d'enseigner ne doive triompher de telles difficultés. Le mécanisme de la justice, ou les règlements présidant à la votation des lois, il est permis de penser qu'on peut être un excellent citoyen sans en avoir une idée précise et détaillée. Et les devoirs de l'homme se résument-ils vraiment à : 1. Vivre dignement. 2. Contribuer aux charges publiques. 3. Défendre son pays ?

Pour accomplir œuvre utile, il faut élargir ces cadres étroits. Si l'instruction civique doit tendre à une éducation civique, il faut proposer aux enfants des thèmes capables de les enthousiasmer ; les détails d'application et d'organisation ne sont pas indispensables.

Les suggestions que nous offre le manuel de MM. Bolle et Diacon peuvent donner le branle à l'imagination des maîtres et nul doute que l'instruction civique n'en soit facilitée <sup>1</sup>.

R. JAQUET.

## INFORMATIONS

### POUR LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

La société suisse des maîtres abstinents a tenu son assemblée annuelle à St-Gall sous la présidence de M. Javet, instituteur secondaire à Berne. Elle s'est occupée des questions concernant la lutte contre l'alcoolisme en liaison avec les devoirs actuels. La société a décidé de tirer des conclusions de la nouvelle loi sur les alcools qui se présente très favorablement. Il s'agit de favoriser l'utilisation non-alcoolique des fruits de nos vergers. Pour ce but la centrale suisse pour l'arboriculture à Oeschberg (Berne) a créé des films instructifs qui sont à la disposition des sociétés et des écoles.

## TEXTES LITTÉRAIRES

### Dans le cyclone.

(Les Sons.)

Le vent arrivait à son paroxysme. Dans les mâts d'acier, dans les vergues et les cordages, dans ce qui restait de toile encore tendue, gémissait et beuglait un concert diabolique, formé pêle-mêle de bruits sourds, de sifflements et de cris stridents.

Et la voix du capitaine West sonna à son tour.

Une voix aérienne, claire comme le timbre d'une cloche de pur argent, mélodieuse et puissante à la fois, comme pourrait être celle de l'archange Saint Michel, au jour du Jugement dernier.

Aux ordres impératifs et calmes que lançait cette voix dans le rugissement de l'ouragan, l'homme de la barre fut le premier à obéir ; ...puis, par un réflexe transmis par les deux lieutenants, qui firent écho aux commandements reçus, l'équipage tout entier.

Une courte détente se produisit peu après.

Une déchirure bleue apparut dans l'océan des nuages. Le vent tomba avec les embruns qu'il projetait, et, si la mer continuait encore à boursoufler ses vagues, l'atmosphère était devenue étonnamment paisible... Une minute après, la tempête recommençait à se déchaîner sur l'*Elseneur*, qu'elle faisait, de la quille à la pointe des mâts, vibrer comme une harpe pour en tirer des sons farouches.

« Les mutinés de l'*Elseneur* »

Jack LONDON.

Editions Crès.

Trad. Gruyer et Postif.

<sup>1</sup> Me permettra-t-on une remarque pédante ? *Mineur* n'a pas le sens de plus petit, dans un enfant mineur, ni *majeur* de plus grand dans une personne majeure. De même *tacitement* ne veut pas dire silencieusement, dans élire tacitement. Il n'y a pas que des avantages à savoir le latin, quand on écrit en français...

**La bourrasque.***(Les Sons.)*

... Sitôt abandonnée la tiède protection de la cabine, on pénétrait dans le royaume du vent. Les gémissements que la brise produit, lorsqu'elle s'entortille au passage dans les manœuvres d'acier, forment une sorte de diapason ; à qui sait l'écouter, il révèle la force du grain ; un certain degré de stridence n'accompagne jamais que les plus jolies bourrasques et en devient inséparable dans la mémoire.

Je garde un souvenir particulier de ce qu'on entendait dans les abris latéraux de la passerelle ; ils étaient vitrés sur trois côtés ; le vent s'insinuait par les coulisses des fenêtres ; ces filets d'air se rencontrant dans un des angles de la boiserie, y produisaient sans arrêt un sanglot contenu et lointain, dont l'extrême ténuité perçait les pires fracas.

« *Sur un cargo* », N. R. F.

J. R. BLOCH.

**LES LIVRES**

**Renaissance**, par Evelyne Laurence. A. Jullien, éditeur, Genève.

Lors de la publication de *Sonate pour un jardin fleuri*, nous avons dit tout le bien que nous pensions des poèmes qui nous étaient offerts. *Renaissance*, le nouvel ouvrage d'Evelyne Laurence s'imposera par la même sensibilité vivante et par des qualités techniques qui se précisent tout au long du recueil.

Quelques beaux vers de Ch. Morgan introduisent le volume. Si l'auteur est allé demander son épigraphe au romancier de Sparkenbroke, c'est que, comme lui, il voit dans la mort à la fois accomplissement et renouvellement. Les étapes de ce chemin de la mort à la joie sont marquées par de beaux et fermes poèmes. Une ardeur soutenue conduit le poète jusqu'à la conclusion de son œuvre :

... je porte en mon cœur également fervent

*Le message de paix lumineuse des Morts*

*Et l'emprise sensible et chaude des Vivants.*

On rencontre tout au long du volume de belles sonorités, des alliterations heureuses :

*L'éther impondérable où règnent les esprits...*

et ce vers qui fait comme un écho au vers racinien : « La fille de Minos... » :

*Tes sœurs : Eve, Eloa, Sylvie et Bérénice.*

Nous pourrions peut-être bien chercher à M<sup>me</sup> Laurence quelque mauvaise querelle à propos de termes rares ou de rimes faciles. Mais ce serait faire œuvre méchante : un poète dans les jours actuels est plus précieux que vingt tribuns sur les tréteaux. Lisez donc *Renaissance* pendant qu'on n'a pas encore censuré la poésie.

ALB. R.



*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents  
à Winterthour*

## Lavey-les-Bains

**145 lits**

**15 mai-25 sept.**

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos, etc. Installations modernes. Médecin : D<sup>r</sup> Petitpierre. — Cuisine soignée. Prix modérés.

**AVIS IMPORTANT :** Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours à 280, 300, 325, 350 fr. suivant exposition et confort des chambres Du 25 juin au 15 août, majoration des prix ci-dessus de 1 fr. par jour. Renseignements complémentaires par la Direction de l'Etablissement à Lavey-les-Bains.

## Collège classique cantonal

Les examens d'admission pour l'année 1940-1941 commenceront :  
le jeudi 27 juin, à 7 h., pour la classe de III<sup>e</sup>,  
le vendredi 5 juillet; à 8 h., pour toutes les autres classes.

Age requis pour l'entrée en VI<sup>e</sup> : 10 ans révolus au 31 décembre 1940.

Inscriptions jusqu'au 22 juin pour la III<sup>e</sup>; au 1<sup>er</sup> juillet pour les autres classes. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

Ouverture de l'année scolaire 1940-1941 : lundi 2 septembre, à 14 heures.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

**ANZEINDAZ 1950 m.** REFUGE DES  
DIABLERETS  
Téléph. 57.73

reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux. Ph. Moreillon, chef de cuisine

## Hôtel du Cervin, à St-Luc

dans le pittoresque Val d'Anniviers avec son magnifique belvédère,  
La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles. Arrangements.  
Téléphone 3 Rossier et Gard, propr.

**LAUSANNE**

André Oyex

Prix spéciaux pour  
Courses d'écoles

**Buffet de la gare C.F.F.** GRANDES ET PETITES SALLES

**Prêts** en 12 à 18 mensualités, sans caution, rapides,  
avantageux, discrets, aux membres du corps  
enseignant. Références de 1<sup>er</sup> ordre. Va sur  
place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.

**POUR TOUT**

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur  
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

**PUBLICITAS**

Rue Pichard, 13

Lausanne

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# COLLECTION AGRICOLE

|                                                                                                        |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| BENVEGNIN, PIGUET, PORCHET. Manuel de vinification . . . . .                                           | 4.80 |
| BERTRAND (Ed.). La conduite du rucher . . . . .                                                        | 5.—  |
| BOURGET (Dr). L'agriculture et la protection des oiseaux . . . . .                                     | 0.50 |
| CHAPONNIER, RAPIN, BARRELET. Nos cultures . . . . .                                                    | 4.—  |
| GUÉNOUD-LANDOLF (L.). Les poules . . . . .                                                             | 3.—  |
| DACCORD, TAILLEFERT, LœFFEL, SIERRO. Alimentation du bétail . . . . .                                  | 4.—  |
| DÉCOPPET (M.). Le hanneton, biologie, apparition, destruction . . . . .                                | 15.— |
| DUSSERRE, GALLAY, BARRELET et STœCKLI : Sol et engrais . . . . .                                       | 4.—  |
| EVARD (L. H.). Guide pratique de comptabilité agricole . . . . .                                       | 2.—  |
| FAES (H.). Calendrier : Parasites des arbres fruitiers . . . . .                                       | 0.60 |
| Calendrier : Parasites de la vigne . . . . .                                                           | 0.30 |
| Les dommages causés aux cultures par les usines<br>d'électrochimie . . . . .                           | 4.50 |
| Etude sur les porte-greffes . . . . .                                                                  | 0.60 |
| FAES, STœHELIN et BOVEY. Les ennemis des plantes cultivées . . . . .                                   | 6.50 |
| FAES et PASCHOUD. Notre vignoble . . . . .                                                             | 4.80 |
| FANKHAUSER (F.). Guide pratique de sylviculture . . . . .                                              | 10.— |
| GALLAY (R.). Le lait . . . . .                                                                         | 4.—  |
| JACKY (Ed.). Signalement des animaux domestiques . . . . .                                             | 3.—  |
| — L'élevage du cheval dans le canton de Vaud . . . . .                                                 | 5.—  |
| KIENLI (W.). Manuel de culture potagère . . . . .                                                      | 5.—  |
| <i>La Suisse forestière</i> , ouvrage publié par la Société suisse des<br>forestiers. Broché . . . . . | 4.—  |
| Relié . . . . .                                                                                        | 5.50 |
| LAUR (E.). Comptabilité agricole . . . . .                                                             | 4.75 |
| Economie rurale de la petite et moyenne culture . . . . .                                              | 8.—  |
| Politique agraire . . . . .                                                                            | 4.—  |
| SCHNYDER, WEY, LUCHSINGER, TAILLEFERT. Améliorations fon-<br>cières . . . . .                          | 4.80 |
| STœCKLI (J.-P.). Aviculture . . . . .                                                                  | 3.—  |
| TAILLEFERT et SIERRO. Elevage du petit bétail : porc, chèvre<br>et mouton . . . . .                    | 4.—  |

## LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle